



# RÉGLEMENT

L'Enduro-Trail du Père Noël est une épreuve de course à pied organisée sur la commune de Falaise, le samedi 16 décembre 2023, par « Les Petits Suisses Normands » (section Raid Nature de Pont d'Ouille Loisirs), dont le siège social est au 11 rue du Stade René Vallée – 14690 Pont d'Ouille.

## ■ PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

. L'Enduro-Trail du Père Noël se déroule sur un parcours de 12,2 km à réaliser sous forme « Enduro », c'est-à-dire que seules certaines portions, appelées « spéciales » seront chronométrées. Le tracé sera découpé en 6 spéciales (pour un total de 8,5 km) et 6 liaisons non-chronométrées (avec un temps maximal à ne pas dépasser).

. Le classement se fait par addition des temps des 6 spéciales (auxquelles peuvent s'ajouter d'éventuelles pénalités pour dépassement de temps sur les liaisons). Le vainqueur est le concurrent ayant le temps total le plus petit.

. Le chronométrage se fera à l'aide d'un doigt électronique (fourni à chaque concurrent). À chaque début et fin de spéciale, les concurrents devront pointer un boîtier électronique qui validera leur entrée/sortie dans la spéciale correspondante.

. Les concurrents seront répartis en 4 vagues de 50 coureurs (départs à 18h, 18h10, 18h20 et 18h30) afin de fluidifier le parcours. Le choix de la vague se fait lors de l'inscription en ligne.

. Le tracé a pour objectif de vous faire découvrir (ou redécouvrir) la ville de Falaise en nocturne : parc, venelles, remparts, château, sentiers, rochers ...

## ■ PROGRAMME

- . 16h45 – 17h45 : Accueil des participants au Château de la Fresnaye (Falaise)
- . 18h / 18h10 / 18h20 / 18h30 : Départ des différentes vagues (avec briefing juste avant)
- . Entre 18h50 et 20h30 : Arrivée sur la place Belle Croix (Falaise)
- . 20h30 : Remise des récompenses

## ■ PARTICIPANTS

Nombre : Limité à 200 (4 vagues de 50)

Âge : Les participants devront être nés en 2009 et avant. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale (à télécharger sur le site [petitssuissesnormands.ovh](http://petitssuissesnormands.ovh) / rubrique Enduro-Trail du Père Noël).

Doigt électronique : Les participants devront fournir, lors de l'accueil, un chèque de caution de 60 € (à l'ordre de « Les Petits Suisses Normands »), qui sera rendu lors de la restitution du doigt électronique.

Licences / certificats médicaux : Les participants devront présenter l'un des documents suivants

- Licence : FFA / FFTRI compétition / FFCO compétition / FSGT / UFOLEP compétition R2-R3-R5
- Certificat médical : avec la mention "non contre-indication à la pratique (\*\*)" en compétition
- (\*\*): "du sport" ou "de la course à pied" ou "de l'athlétisme" ou "du trail"

**Pour les mineurs**, le certificat médical n'est pas obligatoire si vous répondez "NON" à l'ensemble des questions du questionnaire médical. Le responsable légal devra alors remplir le document « Réponse au questionnaire médical ». Ces documents sont à télécharger sur le site [petitssuissesnormands.ovh](http://petitssuissesnormands.ovh) / rubrique Enduro-Trail du Père Noël.

## ■ **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes du samedi 22 octobre 2023 au mercredi 13 décembre 2023 à 23h.

Elles ont vocation de réserver l'emplacement jusqu'à validation de votre dossier.

Le prix d'inscription à l'Enduro-Trail du Père Noël est de 10 €.

Les participants s'engagent à posséder une condition physique permettant la pratique sportive en toute sécurité et à fournir la totalité des documents demandés.

Tout dossier incomplet lors de la clôture des inscriptions sera rejeté.

Les documents devront être envoyés par mail à [anth\\_coco@hotmail.fr](mailto:anth_coco@hotmail.fr).

## ■ **SÉCURITÉ**

Le trail est une pratique sportive nécessitant prudence. L'association se dégage donc de toutes responsabilités quant à la présence d'obstacles sur le parcours (pierres, racines, trous, branches, feuilles, etc ...).

Les coureurs s'engagent à respecter le code de la route, lorsque cela le nécessite, et à respecter toutes les consignes données par les bénévoles, sous peine de sanction.

L'épreuve se disputant en nocturne, les coureurs devront posséder le matériel obligatoire adapté à cette pratique (voir MATÉRIEL OBLIGATOIRE).

## ■ **MATÉRIEL OBLIGATOIRE**

Une lampe frontale et un gilet haute visibilité constituent le matériel obligatoire pour chaque participant à l'Enduro-Trail du Père Noël. L'organisation se réserve le droit d'interdire la participation d'un concurrent dont l'éclairage et la visibilité seraient insuffisants.

Les participants devront naturellement avoir une tenue adaptée à l'activité et à la météo.

## ■ **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Les participants seront tenus de ne pas jeter de débris dans la nature sous peine de sanctions.

## ■ **SANCTIONS**

Tout manquement à ce règlement ainsi qu'un comportement pouvant nuire à autrui seront pénalisés. La sanction pourra aller jusqu'à la disqualification du concurrent.

## ■ **IMAGES**

En participant à cet trail, vous autorisez les organisateurs à utiliser les photos et vidéos prises durant l'évènement en renonçant à votre droit à l'image et ce, sans contrepartie financière.

## ■ **ANNULATION**

. En cas d'annulation de l'inscription par le participant après le 30 novembre 2023, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'Enduro-Trail du Père Noël en cas de « nécessité absolue ». Dans ce cas, l'organisation s'engage à rembourser les frais d'inscription.

Les organisateurs se réservent le droit également de modifier, si nécessaire, ce règlement.

Informations sur l'épreuve : [petitssuissesnormands.ovh/index.php/enduro-trail-du-pere-noel](http://petitssuissesnormands.ovh/index.php/enduro-trail-du-pere-noel)